

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

En milliers de CHF

ACTIF Not	es 31.12.17	31.12.16	PASSIF	Notes	31.12.17	31.12.16
ACTIFS CIRCULANTS			DETTES A COURT TERME			
Liquidités	17'651	16′128	Dettes résultant de livraisons et de prest.	7	11′997	6′976
Créances résultant de livraisons et de prest.	1 2'661	2'883	Autres dettes à court terme	8	55	32
Autres créances à court terme	2 1′538	995	Provisions à court terme	9	715	717
Stocks	3 1'488	1'443	Comptes de régularisation passif		198	82
Comptes de régularisation actif	4 103	50			12'965	7'806
	23'440	21'498				
			DETTES A LONG TERME			
ACTIFS IMMOBILISES			Autres dettes à long terme	10	162′517	135′098
Immobilisations corporelles	5 213'045	183′145			162′517	135'098
Immobilisations incorporelles	6 8'963	7′351				
Immobilisations financières	1	1	FONDS PROPRES			
	222'009	190'498	Capital-actions		68′730	68′730
			Réserves provenant de bénéfices cumulés		362	237
TOTAL DE L'ACTIF	245'449	211'996	Résultat de l'exercice		875	125
					69'967	69'092
			TOTAL DU PASSIF		245′449	211′996

ATTENTION:

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS	Notes	2017	2016		Notes	2017	2016
Indemnités / Subventions	11	16′600	13'204	Charges de véhicules et de transport		-97	-100
Produits de locations de sillons		652	716	Location de véhicules		-3	0
Produits des biens loués		413	398	Assurances-choses, droits, taxes, autorisations		-776	-557
Autres ventes et prestations de services		132	77	Charges d'énergie et évacuations déchets		-226	-209
Prestations propres		12'449	12′315	Charges d'administration		-207	-143
Pertes sur clients, variation du ducroire		0	-21	Charges d'informatique		0	-21
Variation des stocks		-1	-20	Amortissements et ajustements de valeur		-7'901	-6'577
		30'245	26'668	Résultat sur ventes d'actifs immobilisés		2	114
				Produits accessoires		20	17
CHARGES DE MATIERES, MARCHANDISES				Boucl. cptes sinistres & à facturer		-50	25
ET PRESTATIONS DE TIERS				Autres charges d'exploitation		-696	-305
Charges de mat. ateliers, véhicules & installatio	ns	-484	-426			-11'892	-9'212
Coûts des ventes et systèmes de ventes		0	0				
Prestations / Travaux de tiers		-41	-70	RESULTAT D'EXPLOITATION		944	85
Charges d'énergie pour l'exploitation		-1′109	-1′088				
Charges des sociétés interco groupe TPF		-3′549	-3′522	RESULTAT FINANCIER			
Escomptes obtenus		1	1	Frais bancaires et taxes CCP		-1	-1
		-5′182	-5′105	Produits financiers		2	1
				Résultat des changes		-7	0
CHARGES DU PERSONNEL						-6	-1
Salaires		-9'667	-9′569				
Prest. reçues des assurances du personnel		156	109	RESULTAT ORDINAIRE		938	84
Allocations, gratifications et indemnités		-669	-678				
Prestations complémentaires		-20	-164	Charges extra. & hors exploitation	12	-106	-2
Charges sociales		-1′931	-1′852	Produits extra. & hors exploitation	13	44	42
Autres charges du personnel		-97	-111			-62	40
Frais de recrutement		-1	0				
		-12′228	-12′266	RESULTAT AVANT IMPOT		875	125
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION,				Impôts		0	0
AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO							
Charges de locaux		-111	-211	RESULTAT DE L'EXERCICE		875	125
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'e	exploit.	-1′845	-1′244				

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	2017	2016		2017	2016
Bénéfice annuel	875	125	Augmentation des autres		
Amortissements de l'actif immobilisé	7'378	6′387	dettes à long terme	27'418	42'977
Amortissements additionnels	471	200	Entrée de fonds provenant de		
Correction des amortissements des pièces d'échange	52	-10	l'activité de financement	27'418	42'977
Pertes sur dépréciations d'actifs	3′013	1′800			
Bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	74	-123	VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	1′523	15'405
Diminution des créances					
résultant de livraisons et de prestations	222	751	Justification:		
(Augmentation) des autres créances à court terme	-543	-166	Etat des liquidités au 1er janvier		
(Augmentation) des stocks	-45	-272	(dont 13'884 sur le compte réservé		
(Augmentation)/diminution des comptes de régularisation actif	-52	2'872	pour les investissements)	16′128	722
Augmentation/(diminution) des dettes résultant					
de livraisons et de prestations	5′021	-1′401	Etat des liquidités au 31 décembre		
Augmentation/(diminution) des autres dettes à court terme	23	-1′502	(dont 16'436 sur le compte réservé		
(Diminution)/augmentation des provisions à court terme	-1	222	pour les investissements)	17'651	16'128
Augmentation/(diminution) des comptes de régularisation passif	117	-48			
Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation	16'605	8'834	VARIATION DES LIQUIDITES	1′523	15'405
Versement pour investissements (achats)					
d'immobilisations corporelles	-41′308	-33′523			
Paiements provenant de désinvestissements (vente)					
d'immobilisations corporelles	238	114			
Versement pour investissements (achat)					
d'immobilisations incorporelles	-1′430	-2'997			
Versement pour investissements (achat)					
d'immobilisations financières	0	-1			
(Sortie) de liquidités provenant de					
de l'activité d'investissement	-42′500	-36'407			

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital-actions	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
ETAT AU 31.12.16	68'730	0	362	69'092
Bénéfice annuel Dissolution de réserves			875	875 0
Distribution de dividendes Augmentation de capital				0
Intérêts contrib. publiques art. 51 et 48f LCdF				0
Goodwill Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
ETAT AU 31.12.17	68'730	0	1'237	69'967

Le capital-actions est constitué de 68'730'000 actions nominatives de CHF 1.00.

ACTIONNAIRES	2017	DETAIL DES RESERVES	31.12.17	31.12.16
Confédération	66.5%	Réserves 1ers transferts CO - Swiss GAAP RPC	284	284
Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA	33.5%	Réserves légales issues du bénéfice	15	15
		Réserves légales issues du capital	0	Ο
		Réserves art.67 LCdF - Ch. fer Infra	63	-62
		Résultat reporté	0	Ο
		Résultat de l'exercice	875	125
		TOTAL	1'237	362

PRINCIPES REGISSANT L'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur. De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la nouvelle ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCFC).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUES:

Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon les critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication. Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Ces pièces subissent un amortissement de 50% s'il n'y pas de mouvement de stock en 5 ans. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets

respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10 % est appliqué annuellement.

Immobilisations

Dès le 01.01.2017, l'indemnité pour les amortissements ordinaires planifiés versée par la Confédération est égalisée avec les amortissements réels, le solde positif ou négatif est comptabilisé contre les contributions d'investissements

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

Terrains non bâtis Ω Biens fonds \cap Parcours de 15% à 3% Bâtiments, quais de 2% à 12.5% Installations de 3% à 10% Véhicules ferroviaires de 4% à 12.5% Véhicules routiers de 6% à 20% Biens meubles de 8% à 20%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également

l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les indemnités (dédommagements portés à l'actif – biens fonds) et les logiciels informatiques. Les amortissements appliqués sont respectivement de 2% et de 20%.

Autres dettes à long terme

Il s'agit des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions sont conditionnellement remboursables.

Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est assurée par Copré - Collective de Prévoyance. Le taux de couverture au 31.12.2017 est supérieur à 100%. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des cotisations.

Propres prestations

Une partie du compte de produits "propres prestations" qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m² qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

1	CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS	31.12.17	31.12.16	3	STOCKS	31.12.17	31.12.16
	Créances envers des clients Créances envers des entités associées Créances envers des clients facturées d'avance Ducroire	838 1'823 0 0	971 1'933 -1 -20 2'883		Approvisionnements ateliers / Energie et matières consommation Stock mazout / huile de chauffage Correction de valeur	1'483 51 -47 1'488	1'452 47 -56 1'443
2	AUTRES CREANCES A COURT TERME			4	COMPTES DE REGULARISATION ACTIF		
	Autres créances envers des entités associées Créances fiscales et droits de douane Autres créances	3 1′534 0	33 912 50		Actifs transitoires TOTAL	103 103	50 50
	TOTAL	1′538	995			103	30

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains non bâtis	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilis. corporelles en cours de construction		Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.15 Entrées	2	5′155	99′579	14′055	79'293	7'077	35′523 40′582	87 5	240′770 40′586
Sorties			-101	-1	-2'160	-113	-7'058	-3	-9'436
Reclassifications	83	32	9'359	2'675	9'029	3′545	-24'723		0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.16	85	5′187	108'837	16′729	86′161	10′509	44′324	89	271′921
CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.15	0	-11	-32′726	-6′543	-39'685	-4′211	0	-85	-83′261
Amortissements planifiés			-2′298	-263	-3'207	-343		3	-6′107
Dépréciations d'actifs Sorties			68	-430	-1′135	113			-1′566
Reclassifications			68	ı	1′977	113			2′158 O
CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.16	0	-11	-34′956	-7′236	-42'050	-4'441	0	-82	-88′776
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.15	2	5′144	66'852	7′512	39'608	2'866	35′523	2	157′509
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.16	85	5′176	73'881	9'493	44'111	6'068	44'324	7	183'145

En milliers de CHF

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Suite)	Terrains non bâtis	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilis. corporelles en cours de construction	Autres immobilis. corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.16	85	5′187	108'837	16'729	86′161	10'509	44'324	89	271′921
Entrées							41′308	2	41′310
Sorties	-28		-1′772	-41	-2'737	-514	-236	-54	-5′382
Reclassifications		285	15'686	4′804	11′335	1'217	-33'327		0
Reclassifications RPC	-57	57	11′329	-1'201	-10′703	40			-535
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.17	0	5′529	134'080	20'291	84'057	11′252	52'069	37	307′315
CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.16	0	-11	-34′956	-7'236	-42'050	-4'441	0	-82	-88′776
Amortissements planifiés			-2'944	-274	-3'248	-548		49	-6′966
Dépréciations d'actifs			-758	-440	-1′816			3	-3′010
Sorties			1'406	17	2′554	514			4'491
Reclassifications			5,707	44005	0.475	0.1			0
Reclassifications RPC			-5′327	-1′095	6'435	-21			-9
CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.17	0	-11	-42′579	-9′028	-38′125	-4′496	0	-30	-94'270
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.16	85	5′176	73′881	9'493	44′111	6'068	44'324	7	183′145
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.17	0	5′518	91′500	11'262	45'932	6′756	52'069	7	213'045

Les reclassifications RPC concernent l'harmonisation des immobilisations effectuée en 2017 selon la RPC 18.

Les dépréciations d'actifs correspondent aux contributions allouées aux projets d'investissements, amorties au moment de l'activation, ou à la reprise d'actifs immobilisés déjà amortis.

En milliers de CHF

6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Indemnités / Participations	Logiciels informatiques	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.15 Entrées Sorties Reclassifications	7′175 2′811	861 186	8'036 2'997 0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.16 CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.15	9′985 -2′587	1′047 -580	11′033 -3′167
Amortissements planifiés Dépréciations d'actifs Sorties Reclassifications	-170 -234	-110	-280 -234 0 0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.16	-2′992	-690	-3′681
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.15 VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.16	4′587 6′994	281 358	4'869 7'351
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.16 Entrées Sorties Reclassifications	9'985 1'227	1'047 204	11'033 1'430 0
Reclassifications RPC VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.17	523 11'734	14 1′265	536 12'998
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.16 Amortissements planifiés Dépréciations d'actifs Sorties Reclassifications	-2′992 -209	-690 -154	-3'681 -363 0 0
Reclassifications RPC	-9	19	9
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.17 VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.16	-3′210 6′994	-825 358	-4'035 7'351
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.16 VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.17	8′523	440	8'963

Les reclassifications RPC concernent l'harmonisation des immobilisations effectuée en 2017 selon la RPC 18.

7	DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS	31.12.17	31.12.16	9	PROVISIONS	Impôts	Autres	Total
					PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.15	10	485	495
	Dettes envers des tiers	8'972	4'069		Constitution		717	717
	Dettes envers des entités associées	3'025	2'911		Utilisation			0
	Dettes envers des tiers payées d'avance	0	-4		Dissolution	-10	-485	-495
					PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.16	0	717	717
	TOTAL	11'997	6'976					
					PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.16	0	717	717
					Constitution		25	25
8	AUTRES DETTES A COURT TERME				Utilisation			0
					Dissolution		-26	-26
	Autres dettes envers des entités associées	7	0		PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.17	0	715	715
	Autres dettes envers des tiers	48	32					
					Les autres provisions se composent essentiellem	nent des	provisio	ns pour
	TOTAL	55	32		vacances et heures supplémentaires.			

10	AUTRES DETTES A LONG TERME	31.12.17	31.12.16	12	CHARGES EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2017	2016
	Autres dettes envers cantons / Confédération	162′517	135′098		Ajust. amortissements et dissolutions sur articles courants et d'échange	-105	0
	TOTAL	162′517	135'098		Charges concernant des exercices précédents	-1	-2
Les autres dettes envers les cantons et la Confédération représentent des subventions conditionnellement remboursables.							
11	INDEMNITES / SUBVENTIONS	2017	2016	13	PRODUITS EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2017	2016
	Indemnité d'exploitation Confédération Indemnité d'amortissement Confédération	8′546 8′054	6′610 6′594		Ajust. amortissements et dissolutions sur articles courants/d'échange et articles de réserve Produits concernant des exercices précédents	24 20	O 14
	TOTAL	16'600	13'204		Dissolution réserve d'intérêts selon art. 51 et 48f LCdF	0	28
					TOTAL	44	42

AUTRES INFORMATIONS

En CHE

14 COMPTES D'INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE	31.12.17	31.12.16
Valeur comptables investissements d'infrastructure		
(détail voir notes 5 & 6)	169'933	146′166

15 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération. Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à la préparation des présents états financiers.

16 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

En complément à la révision effectuée par l'organe de révision statutaire, l'OFT a vérifié par sondage les postes du bilan et des comptes pertinents du point de vue du droit des subventions afin de déceler d'éventuelles déclarations érronées. Conformément à son courrier du 20 mars 2018, il n'a trouvé aucun état de fait dont il pourrait déduire que les comptes annuels 2017 et la proposition d'affectation du bénéfice reporté ne sont pas conformes à la loi sur les subventions et au droit spécial afférent.

17 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par sa séance du 26.03.2018, le Conseil d'administration entérine les comptes 2017.

PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

En CHF

BENEFICE DE L'EXERCICE	875'236
Report des résultats reportés de l'exercice précédent Attribution à la réserve art. 67 LCdF	62'749 -875'236
RESULTATS REPORTES A NOUVEAU	937′985



Ernst & Young SA Avenue de la Gare 39a Case postale CH-1002 Lausanne Téléphone +41 58 286 51 11 Téléfax +41 58 286 51 01 www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA, Fribourg Lausanne le 11 avril 2018

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 3 à 16) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.





Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Serge Clément Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable) Jérémie Rouillard

IMPRESSUM

Edition et conception: Communication et relations publiques TPF Traduction: Beat Karlen, étrad-traduction, Grolley Réalisation graphique: Frank®, Fribourg Photographies: Arunà Canevascini, Fribourg Impression: MTL, Villars-sur-Glâne Fribourg, mai 2018

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA

Rue Louis-d'Affry 2 Case postale 1536 - 1700 Fribourg communication@tpf.ch - +41 26 351 02 00 tpf.ch «NOUS BÂTISSONS VOTRE MOBILITÉ» «WIR BAUEN IHRE MOBILITÄT AUF»





